

**DECISION DE CONFIRMATION D'UN REFUS PROVISOIRE DE PROTECTION
EN FRANCE SUITE A UN EXAMEN SUR LES MOTIFS ABSOLUS**

notifié au Bureau International de l'O.M.P.I. selon l'article 5 de
l'Arrangement de Madrid

I- Office qui notifie le refus :

INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE
DIRECTION DES MARQUES, DESSINS ET MODELES
Service de l'Examen des marques
32, rue des trois Fontanot
F-92016 Nanterre Cedex
FRANCE
☎: 01 53 04 58 16

II- N° de l'enregistrement international : 712 220 NT

III- Nom du titulaire : PLUS SUPERMERCADOS SA

- IV-** Décision définitive confirmant le refus de protection
- Décision définitive infirmant totalement le refus de protection
- Autres décisions : (voir feuille supplémentaire)

V- Date à laquelle la décision définitive a été prononcée : 15 février 2010

VI - Signature ou sceau officiel de l'Office qui notifie la décision définitive :



Siège

26bis, rue de Saint-Pétersbourg
75800 PARIS Cedex 08
Téléphone : 0 820 213 213
Télécopie : 33 (0)1 53 04 45 23
www.inpi.fr – contact@inpi.fr

Établissement public national
créé par la loi n° 51-444 du 19 avril 1951



**DIRECTION DES MARQUES,
DESSINS ET MODELES**

Service de l'examen des marques
32, rue des Trois Fontanot
92016 NANTERRE cedex

Marque internationale : SUISS

N° International : 712 220 NT

Affaire suivie par : Nathalie TEXIER
Téléphone : 01 53 04 58 16
Télécopie : 01 53 04 49 10

OMPI

**Département des enregistrements
internationaux**

**34, chemin des Colombettes
1211 Genève 20**

Suisse

Nanterre, le 15 février 2010

OBJET : Protection en France - **Décision définitive faisant suite au refus provisoire de protection en France en date du 18 février 2005.**

Messieurs,

Le projet de décision de confirmation d'un refus provisoire de protection en France émis par l'Institut en date du 16 octobre 2007 n'a pas fait l'objet de contestation de votre part dans le délai qui vous était imparti. En conséquence, ce projet de décision est devenu décision définitive.

La protection en France de votre marque est donc refusée pour l'ensemble des produits figurant dans la demande.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Directeur Général de l'Institut National
de la Propriété Industrielle

Nathalie TEXIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Nathalie Texier', is written over a horizontal line. Below the signature, the word 'JURISTE' is printed in a bold, uppercase font.

JURISTE

Siège

26bis, rue de Saint-Petersbourg
75800 PARIS Cedex 08
Téléphone : 0 820 213 213
Télécopie : 33 (0)1 53 04 45 23
www.inpi.fr – contact@inpi.fr

Établissement public national
créé par la loi n° 51-444 du 19 avril 1951